

# UNE MORALE POUR LES AIGLES, UNE AUTRE POUR LES PIGEONS.\*

\* Nous empruntons ce titre à Eric de Montgolfier (Michel Lafon)

Courbevoie, le 1<sup>er</sup> juin 2017

## Assemblée Générale Thales : que du bonheur.

Mercredi 17 mai, les actionnaires du Groupe étaient conviés à se rassembler pour ce grand exercice de communication et de « démocratie actionnariale » (c'est un oxymore) que constitue le scrutin sur les résolutions mises au vote.

C'est dans l'ambiance feutrée de l'Auditorium d'Eurosites Georges V, que cette docte assemblée, peu soupçonnable de sombrer dans le jeunisme ambiant, devait se prononcer notamment sur :

- la fixation du dividende 2016 (rémunération des détenteurs de capital)
- la rémunération 2016 du PDG, Patrice Caine (pour avis)
- l'approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totales et les avantages de toute nature attribuables au PDG de Thales (c'est à ce type d'énoncé que l'on prend conscience de l'importance de la fonction !).

Attardons-nous sur chacun de ces points.

## Dividende : qui peut le plus, peut le plus plus

Après avoir admiré **les résultats du travail des 65000 salariés du Groupe** :

- **La forte amélioration de la rentabilité**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
EBIT M€	749	927	1011	1102	1216	1354
Marge %	5,7%	6,5%	8%	8,5%	8,6%	9,1%
					+ 11%	
	+ 81 %					

Rappelons que « Le Marché attends plus de 10% » de marge. C'est qui, « Le Marché » ?

- **Le doublement du cours de l'action en trois ans**, qui résulte notamment de ce qui précède (rappelons que cela traduit une anticipation sur les bénéfices futurs)

	2014	2015	2016	2017
Cours €	26	47	77	98
	x 2 en trois ans			
	x 3,8 en quatre ans			

Ils ont donc décidé de s'octroyer une **hausse de 18% du dividende** par rapport à 2015.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dividende €	<b>0,78</b>	<b>0,88</b>	<b>1,12</b>	<b>1,12</b>	<b>1,36</b>	<b>1,60</b>
% du résultat	30%	30%	35%	34%	35%	38%
Bénéfice par action €	2,63	2,93	3,20	3,32	3,89	4,25

Soit une augmentation de 15% par an depuis 2011. Et vous, votre augmentation... ?

**S'engager pour chacun, Agir pour Tous**  
Consultez notre site : <http://www.cfdt-thales.com>

INFO RAPIDE

N°6



# Rémunération 2016 du PDG : « say on pay ».

Juste pour la forme, nos actionnaires étaient appelés à donner leur avis sur la rémunération du PDG pour 2016.

	CIBLE	MAX	Montants dus
Fixe	450 000 €		450 000 €
Variable	490 000 €	735 000 €	599 929 €
Rémunération différée			10 589 €
Avantages en nature (assistance juridique et fiscale, voiture avec chauffeur)			40 317 €
Rém. Exceptionnelle (stock-options / actions)			-

**Résultat des votes : 97% d'avis favorable.** Vive les soviets !

Comparé à la moyenne d'un dirigeant du CAC 40 en 2016 (5 millions €, soit 250 SMIC !), c'est la loose. Ce qui explique peut-être la suite...

## Rémunération 2017 du PDG :

**« A celui qui a, il sera beaucoup donné... »**

	2017	% évolution 2016 / 2017
Fixe	700 000 €	+55,5%
Variable cible	700 000 €	+42,8%
Total annuel cible	1 400 000 €	+48,9%
Variable maximum	962 500 €	+31%
Total annuel maximum	1 662 500 €	+40,3%
Long Terme Incentive (LTI)	5 000 unités	Max 70 % de la part fixe

**Résultat des votes : 57% d'avis favorable.** Les représentants de l'Etat socialiste auraient-ils voté contre ? Preuve, s'il en était besoin, qu'ils ne comprennent rien au « Marché ».

## Le « Marché » ou l'Éthique, ils ont choisi.

**Pour légale qu'elle soit, cette décision** n'en reste pas moins choquante. Elle enterme définitivement le slogan « One team, one Thales ». **Est-elle juste ?**

Parions que l'inflation de la rémunération de P.Caine (+55%) va tirer celle des membres du Comex. Or, la croissance démesurée des hauts revenus participe de la financiarisation –spéculative- de l'économie.

En revanche, lorsque les salariés revendiquent une politique salariale de + 3%, le DRH Groupe répond : « à ce niveau d'augmentation, le Groupe se tire une balle dans le pieds ».

C'est aussi sur le plan du symbole et de l'éthique que cette mesure doit être jugée. On peut, à l'image de Friedrich von Hayek (Prix Nobel d'Economie 1974. Quelle farce !), considérer que « **la justice sociale** est une expression entièrement privée de tout contenu déterminable ».

**Pour la CFDT, elle est au cœur du contrat qui doit exister entre les différentes parties prenantes d'une société, d'une entreprise.** En abusant du rapport de force qui leur est favorable, actionnaires et dirigeants prennent le risque de fragiliser la cohésion du Groupe, et de compromettre sa performance.

S'engager pour chacun, Agir pour Tous  
Consultez notre site : <http://www.cfdt-thales.com>



GRUPE THALES  
[www.cfdt-thales.com](http://www.cfdt-thales.com)

INFO RAPIDE

N°6

